

De Muriel Palmer, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Russell E. Palmer, de Toronto, Ontario, médecin, son époux.—M. *Casselman*.

De Lillian Caroline Maud Wood, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec John Wood, de New-Toronto, Ontario, peintre, son époux.—M. *Edwards* (Waterloo-Sud).

De Aubrey Robert Alce, de Montréal, Québec, gérant, pour une loi de divorce d'avec Aurore Céline Tessier dit Lavigne, de Verdun, Québec, son épouse.—M. *Bell* (St-Antoine).

De Wilfred Gordon Ure, de Woodstock, Ontario, ingénieur civil, pour une loi de divorce d'avec Grazia Mae Ure, de Détroit, Michigan, Etats-Unis d'Amérique, son épouse.—M. *Allan*.

De Charles Gordon Stanley, de Toronto, Ontario, commis de chemin de fer, pour une loi de divorce d'avec Agnes Stanley, de Londres, Angleterre, son épouse.—M. *Harris*.

De Isador Simpson, de Toronto, Ontario, artisan en pianos, pour une loi de divorce d'avec Minnie Simpson, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Boys*.

De Helen Marie Ferguson, de Picton, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Harry Clifford Ferguson, son époux.—M. *Hubbs*.

De James Lean, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Hazel May Lean, de Barrie, Ontario, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Ada Emily Harris, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec James Worthy Harris, de Toronto, Ontario, gérant de théâtre, son époux.—M. *Bell* (St-Antoine).

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Copie du rapport de la commission royale nommée par un arrêté du Conseil, C.P. 664, en date du 15 avril 1929, nommant E. W. Beatty, écr., président de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, sir George Garneau, président de Garneau, Limitée, et le Dr Walter C. Murray, LL.D., président de l'université de la Saskatchewan, une commission royale sous les dispositions de la Partie 1, de la Loi des enquêtes, pour faire une enquête sur les chiffres des salaires, pensions, etc., des fonctionnaires techniques et professionnels du service civil du Canada; et faire rapport au gouvernement de leurs observations relativement aux salaires en général dans le service civil, de la manière que la commission jugera convenable.

Les bills suivants sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 2, Loi modifiant la Loi des Postes (Propriétaires de journaux).—M. *Church*.

Bill No 3, Loi modifiant la Loi de protection des eaux navigables. (Approbation du Parlement).—M. *Church*.

Bill No 4, Loi modifiant le Code criminel. (Voitures à moteur).—M. *Church*.

Bill No 5, Loi modifiant le Code criminel. (Armes à feu, homicide et infractions).—M. *Church*.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Gray,—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—